

Le Locle et les arts urbains

Et si le Locle devenait l'un des lieux incontournables de la scène «Urban Art»? C'est le pari de la «Luxor Factory, Résidence-atelier pour artistes».

En moins de deux ans, plus d'une douzaine d'œuvres sont ainsi venues couvrir les murs de la Mère commune des Montagnes neuchâtelaises. Responsables de La Luxor Factory, Sylvie et François Balmer déploient progressivement le concept «Le Locle, Musée à Ciel ouvert». Attirant nombre d'artistes internationaux tels que Nasty, Colomina, Lunar, NesPoon, Ardif, Levalet ou M. Chat, pour ne citer qu'eux, Le Locle peut se prévaloir de productions et réalisations grandioses. Une œuvre monumentale du collectif d'artistes basé à Paris, MonkeyBird (retranscrivant des thèmes sociaux en fables murales, ndlr) accueille désormais touristes et citoyens sur la toute nouvelle gare des bus, les pistes cyclables et piétonnes du centre-ville.



Fresque de MonkeyBird sur la Place du 1er Août au Locle

Foisonnement créatif

Cet été encore, différents créateurs œuvreront à nouveau dans la cité. L'artiste suisse LPVD*A sera au rendez-vous. Pour cause de pandémie, certaines interventions prévues au printemps ont dû être différées. Néanmoins la venue de plusieurs graphieuses et graphes internationaux est en bonne voie. Soutenu notamment par nombre de propriétaires, le service de l'urbanisme et celui de la culture, ce projet «Urban Art» semble de surcroît trouver, au sein de la population, l'adhésion de toutes et tous.

Ouverture sur la cité

Ouvert sur la cité, cet art engagé, parfois abstrait, souvent figuratif, se caractérise par son accessibilité et son esthétisme. On est loin de la violence symbolique que peuvent dégager – intentionnellement ou non – certaines institutions muséales, élitistes, véritables repoussoirs pour les classes populaires.

Le musée des Beaux-Arts du Locle s'inscrit par ailleurs pleinement dans cette conception de musée ouvert sur la Ville. Sa conservatrice, Nathalie Herschdorfer, avait programmé il y a quelques années, le spectacle *Les règles de l'Art*, tiré du célèbre ouvrage du sociologue Pierre Bourdieu (1930- 2002). Celui-ci montrait les rouages et l'instrumentalisation de l'Art par les élites, tant sur le plan financier que politique. En 2019, Mme Herschdorfer offre une tribune au graphes français Codex Urbanus, en collaboration avec «La Luxor Factory».

Jusqu'en septembre 2020, une exposition est dédiée à Chapatte et aux caricaturistes internationaux, agitateurs et vecteurs de conscience. Ce type de créations est d'autant plus important que certains ont payé de leur vie leur engagement ou ont été sacrifiés sur l'autel de la censure préventive, désormais préconisée par certains titres de la presse (*New York Times*).

De plus, le musée expose régulièrement de manière extra-muros des photographies monumentales le long de la rue Marie-Anne-Calame. Il est vrai que la marque de fabrique du musée des Beaux-Arts du Locle et de sa conservatrice reste la photographie. Accessible, bien qu'exigeant, ce matériel permet de démystifier le capital culturel des dominants en démocratisant la culture, voire, à terme, en la popularisant. Avec «Le Locle, Musée à Ciel ouvert» et le patrimoine loclois et chaud-fonniers inscrit à l'UNESCO, l'été sera culturel dans les

Montagnes neuchâtelaises, l'art se réappropriant la rue.

Article paru le 3 juillet 2020 dans le Journal *Gauche*bd.

Années 20 deux points zéro

Dans la continuité des années nonante, la crise financière de 2008/9 a généré une chute drastique des taux d'intérêt, au point d'en devenir négatifs. Condamnée à des placements toujours plus risqués pour maintenir ses taux de profit, la sphère financière, flottant hors sol, est néanmoins irrémédiablement happée par la sphère de production. De plus, leurs contractions semblent inévitables¹.

Pourtant, par une politique interventionniste, les taux d'intérêt bas auraient pu être l'occasion de libérer des moyens colossaux pour accélérer la transition énergétique. De même, la production industrielle, notamment horlogère, confrontée à l'émergence de concurrents internationaux et d'une clientèle friande de nouvelles technologies, auraient pu radicalement transformer sa structure et ses fins. Le développement de la robotique, quant à elle, ouvre des perspectives prodigieuses, relayant potentiellement la notion de « travail », au sens premier du terme, aux oubliettes de l'histoire. Or, au lieu de cela, le système a peur du vide : complétant le taux de chômage dit « acceptable par la population », les « bullshit job » (= « job à la con ») pour « cols blancs ou bleus » se généralisent.

Bref, confrontée à d'innombrables contradictions, sujettes à dépassement, cette nouvelle décennie s'annonce donc passionnante. Les enjeux sociaux et environnementaux devront être au centre de toutes nos attentions et actions.

Bien sûr, en tant que stratégie de survie, le système dissimulera les premiers effets de cette mutation sociétale sous une statistique lissée et opaque. Neuchâtel n'en sera pas exempt. Au même titre que l'évolution des grosses fortunes ou de la fiscalité des personnes morales, les statistiques sur les demandeurs d'emploi, dans les centres urbains (Neuchâtel, Chaux-de-Fonds ou Le Locle), ont d'ores et déjà disparu des signaux radars². Bienvenue dans les années 20 deux poings zéro !

-
1. Il est à noter que certains libéraux, à l'instar de David Ricardo (1772-1823) ou de John Stuart Mill (1806-1873), pensaient que, puisque la croissance économique ne pouvait être infinie, le système libéral aboutirait à un « état stationnaire ». Cet état se caractérise par l'insouciance des besoins matériels et la libération de la créativité de l'homme.
 2. Le taux de chômage a toujours été l'objet d'enjeu important et par conséquent sujet à caution. Ainsi, le taux du BIT (Bureau international du travail) ou de l'OFS (Office fédéral de la statistique) diffère de celui du SECO (secrétariat à l'économie). Ils répondent à des définitions différentes. Ainsi, les premiers prennent en compte les personnes sans emploi depuis une semaine et qui sont en recherche d'un emploi. Le taux de chômage du SECO ne comprend que les personnes qui bénéficient d'indemnisation par le biais d'un délai cadre. Selon le périmètre, le taux de chômage du SECO peut fortement varier en intégrant par exemple des communes rurales aux communes urbaines.